

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-ANNE
DU 17 septembre 2021 à 18h30**

<u>Date :</u> 17/09/2021 <u>Date de convocation :</u> 13/09/2021 <u>Secrétaire de séance :</u> MOREAU Éric	Présents : ANTHEAUME Laure, VIOLET Pierre-Alain, BINET Noémie, ROUSSEAU Fleur, GUENOT Benjamin, BALLEUR Frédéric, LETURGEON Jonathan, MOREAU Éric, FILONE DE NOISDENS Vahiré, BEQUIGNON Margaret, MONTARU Christian.
--	---

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept septembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Anne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laure ANTHEAUME, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte rendu des décisions du maire.
2. Renouvellement contrat d'adhésion révocable à l'assurance chômage.
3. Adhésion à l'assurance Statutaire.
4. Provisions pour créances douteuses.
5. Convention de mise à disposition pour l'association Sainte-Anne Family.
6. Subvention 2021 aux associations.
7. Sélection de l'entreprise pour la réalisation du projet cimetière.
8. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière DSR.
9. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière FACIL.
10. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière DETR.
11. Compte rendu des commissions.
12. Questions et informations diverses.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : MOREAU Éric est désigné pour remplir cette fonction.

1. Compte-rendu des décisions du maire :

Aucunes décisions du Maire prises depuis le dernier conseil.

2. Renouvellement contrat d'adhésion révocable à l'assurance chômage.

Le Maire explique que le contrat d'assurance chômage URSSAF est arrivé à échéance en 2020. Il s'agit de le renouveler pour une nouvelle période de 6 ans et il est obligatoire.

Délibération n°2021-03-01

3. Adhésion à l'assurance Statutaire.

Le Maire explique que la commune de Sainte-Anne adhère au Centre de gestion du Loir-et-Cher 41 (CDG 41).

A ce titre, le CDG 41 a passé un marché pour l'ensemble des communes adhérentes. De ce fait, l'assureur Groupama a été retenu pour une adhésion de 3 ans de 2022 à 2025.

Délibération n°2021-03-02

4. Provisions pour créances douteuses.

Le Maire explique que la trésorerie nous demande de délibérer, pour déterminer le taux de provisions des créances douteuses.

Ce dispositif est obligatoire pour toutes les collectivités (communes, syndicats, communautés de communes...) et quelle que soit la population. Le Maire propose de définir le taux minimum de provision des créances douteuses à 15%.

Délibération n°2021-03-03

5. Convention de mise à disposition pour l'association Sainte-Anne Family.

Le Maire informe le conseil municipal de la demande de mise à disposition d'un espace de stockage pour le matériel de l'association Sainte-Anne Family et de l'utilisation de la salle communale pour l'activité renforcement musculaire, le mercredi soir à partir de 18 h 30. Le Maire propose d'octroyer un espace sur la mezzanine de l'atelier et d'octroyer la mise à disposition pour l'activité sportive. Une convention va être établie avec l'association Sainte-Anne Family.

Délibération n°2021-03-04

6. Subvention 2021 aux associations.

Le Maire rappelle que la participation à l'Etoile Cyclo 2021 a déjà été versée. Les subventions versées les années précédentes ne sont pas acquises pour les années suivantes ; elles sont et seront étudiées en fonction de la nature du projet et du budget.

NUMEROS	NOMS	DECISION DU CM
1	Sainte-Anne Animation	400
2	Sainte-Anne Family	300
3	4 L Trophy	50
4	Les Amis de l'Ecole	408
5	Ecole de Musique de Lancé	40
6	Etoile Cyclo	270
7	Facteurs (étrennes)	30
8	CFA de Blois	
9	Perche Nature	
10	AFSEP (sclérose en plaque)	
11	Fondation du Patrimoine	
12	AFM Téléthon	
13	Association Prévention Routière	
14	ADMR	
15	CFS 41 (secouristes)	
	Secrétaires de mairie	

Rappel : Le budget pour l'année est de
1500 euros

1498

Délibération n°2021-03-05

7. Sélection de l'entreprise pour la réalisation du projet cimetière.

Le Maire rappelle que 4 entreprises ont été contactées pour la réalisation du projet cimetière : l'entreprise de maçonnerie Renald Colas à Naveil et l'entreprise de maçonnerie Ledier à Lancé. Ainsi que l'entreprise de maçonnerie Trouillebout à Saint-Ouen et l'entreprise TERCA qui ont fournis des devis dont une seule qui a répondu sur les matériaux souhaités concernant la réalisation des travaux de revêtement du sol ; à savoir un béton drainant pour privilégier la mise en conformité PMR et la sécurisation du cimetière.

Le Maire propose de scinder les travaux en deux phases : 1^{ère} phase sur la partie existante et ensuite la 2^{ème} phase sur l'agrandissement du cimetière.

La 2^{ème} phase d'agrandissement sera programmée pour 2022 afin de maîtriser le budget de la commune. Le devis de l'entreprise Trouillebout de réhabilitation mise aux normes PMR et sécurisation pour la partie existante pour un montant de 48852,60 € H.T. soit 58623,12 € T.T.C est validé.

Délibération n°2021-03-06

8. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière DSR.

Le Maire informe les conseillers de la possibilité pour notre commune de déposer un dossier de demandes de subventions auprès des services du conseil départemental de Loir et Cher. Ces demandes sont à présenter en amont de la réalisation du projet. Elle propose d'établir un dossier dans le cadre du financement du projet cimetière pour le devis de l'entreprise Trouillebout pour un montant de 48852,60 € H.T soit 58623,12 € T.T.C.

Délibération n°2021-03-07

9. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière FACIL.

Le Maire informe les conseillers de la possibilité pour notre commune de déposer un dossier de demandes de subventions auprès des services de la CATV de Vendôme. Ces demandes sont à présenter en amont de la réalisation du projet. Elle propose d'établir un dossier dans le cadre du financement du projet cimetière pour le devis de l'entreprise Trouillebout pour un montant de 48852,60 € H.T soit 58623,12 € T.T.C.

Délibération n°2021-03-08

10. Demande de subvention pour le financement du projet cimetière DETR.

Le Maire informe les conseillers de la possibilité pour notre commune de déposer un dossier de demandes de subventions auprès des services de la Préfecture de Loir et Cher au titre. Ces demandes sont à présenter en amont de la réalisation du projet. Elle propose d'établir un dossier dans le cadre du financement du projet cimetière pour le devis de l'entreprise Trouillebout pour un montant de 48852,60 € H.T soit 58623,12 € T.T.C.

Délibération n°2021-03-09

11. Compte rendu des commissions.

Communication :

Fixation de la date de la prochaine réunion - Compte rendu de la réunion l'hectare - Accueil d'un spectacle de marionnette Gratuit tous public « le temps d'un cri » le mercredi 18 mai 2022

SIVOS :

Voici la répartition des effectifs pour l'année 2021-2022 : 51 élèves de Sainte-Anne

RPI :

Pour les classes de Lancé : 71 élèves

PS-MS : 23 élèves (8 PS + 15 MS)
PS-GS : 23 élèves (9 PS + 14 GS)
CM1-CM2 : 25 élèves (11 CM1 + 14 CM2)

Pour les classes de Crucheray : 57 élèves

CP : 20 élèves
CE1 : 21 élèves
CE2-CM1 : 16 élèves (14 CE2 + 2 CM1)

CCAS :

Démarrage des ateliers Numérique 13 et 14 septembre les 2 ateliers sont complets tous les lundis et les mardis de 10h à 12h en partenariat avec l'association ASEPT.

Mise en place d'un atelier vitalité, réunion d'information le 12 octobre 2021 en partenariat avec l'association ASEPT.

Prochaine réunion du CCAS : colis Noël, participation semaine sportive ⇨ date à fixer

Les évènements de la commune :

Tous les lundis et mardis à 10h, ateliers numériques :

18 Sept Par l'asso Ste Anne Family : Journée nettoyons la nature en partenariat avec l'entreprise Prowin de Ste Anne. RDV 9h

18 et 19 Septembre Journée du patrimoine, ouverture de l'église en visite libre.

02 octobre : Remise officielle du drapeau des anciens combattants à M. Boiron

02 octobre : Atelier VALDEM Fabrication produits ménagers.

10 octobre : Par Ste Anne Animation, Randonnée de la bernache

10 octobre : Paris Tours, les espoirs entre 13h et 13h30, les élites entre 14h et 14h30

12 octobre : Atelier vitalité, réunion d'information à 14h

12. Questions et informations diverses

- Etat-civil 3ème trimestre : 1 naissance bienvenue à la petite Juliette.
- Le wifi public est installé depuis juillet accessibilité sur tout le terrain communal.
- Dossiers les 1000 chantiers, les travaux des abats sons de l'église sont terminés.
- Découverte d'un problème sur les boiseries de l'église, besoin de traitement, du mobilier, devis en cours.
- Point lotissement : fouilles archéo du 13 au 16 septembre + lancement de l'appel d'offre du 24 septembre au 13 octobre 2021.
- Projet d'une piste cyclable reliant Sainte-Anne à vendôme à l'étude.
- Point de situation sur la proposition de la DGFIP sur un poste informatique proposé pour assister les administrés dans leurs démarches avec le DGFIP.
- Bilan accident du 6 septembre.
- Prochain conseil municipal, jeudi 21 octobre 2021, 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures et 50 minutes.

ACTE DE PUBLICATION

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal comportant les délibérations adoptées le **17 septembre 2021** a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,
ANTHEAUME Laure

**APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DES DELIBERATIONS
DE LA SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021**

ANTHEAUME Laure	
VIOLET Pierre-Alain	
BINET Noémie	
ROUSSEAU Fleur	
GUENOT benjamin	
BALLEUR Frédéric,	
LETURGEON Jonathan	
MOREAU Éric	
FILONE DE NOISDENS Vahiré	
BEQUIGNON Margaret	
MONTARU Christian	